

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE



الجزائرية للمياه

EPIC. ALGÉRIENNE DES EAUX

Siège Social : Zone Industrielle de Oued Smar

Tel (Std) : + 213 (0) 23 93 00 37/ + 213 93 00 10

Site web : www.ade.dz

N° NIF ADE: 000 116 001 716 488

Avis d'attribution provisoire du marché de l'avis de l'appel d'offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales N°05/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 ,du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Monsieur le Directeur Général de l'Algérienne Des Eaux, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2026, paru dans les quotidiens nationaux « LE SOIR D'ALGERIE » et « ELCHOUROUK » du 02/03/2026 portant sur l'étude de renforcement de l'alimentation en eau potable des villes de Boussaada, Ben Serrou, Ouled Slimane, Mohamed Boudiaf, Ouiltam, Hamel Et Sidi Brahim à partir de la nappe de l'albien de l'Ouled Djellal (wilaya M'Sila), le marché est attribué provisoirement au bureau d'études « EPE SPA HYDRO PROJECT ENGINEERING (HPE) », (les détails sont dans le tableau ci-dessus) :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT DE L'OFFRE	DELAI D'EXECUTION	NOTE GLOBALE (NT+NF)	N° DU NIF	OBSERVATION
EPE SPA HYDRO PROJECT ENGINEERING (HPE)	Montant en DA (HT) : 57 945 000,00 DA Montant TVA (19%) : 11 009 550,00 DA Montant total en DA (TTC) : 68 954 550,00 DA	Dix (10) mois	90,74/100 Points	099925006265493	Mieux disant

A partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, un délai de Dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires désireux de déposer leurs recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs dossiers de candidatures et de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau des Marchés de la Direction Générale de l'Algérienne Des Eaux au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication dans la presse nationale ou au BOMOP du présent avis d'attribution provisoire.